



## Les partenaires sociaux rencontrent la direction de l'OFEV

Le 28 août, l'APC et le syndicat transfair se sont entretenus avec le directeur de l'OFEV, Marc Chardonnens, la directrice suppléante, Christine Hofmann, et la cheffe de la section Ressources humaines, Katrin Compostella, à l'occasion d'une rencontre entre partenaires sociaux. Les thèmes évoqués ont été les suivants :

- Résultats de l'enquête menée par l'APC et transfair auprès de leurs membres
- Point sur l'avancement du déménagement de l'OFEV
- Changement de pratique concernant les aides financières pour la garde des enfants

### Résultats de l'enquête auprès des membres

Du 29 avril au 17 mai, l'APC et transfair ont mené une enquête auprès de leurs membres employés à l'OFEV afin de connaître leur niveau de satisfaction au travail. Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui y ont pris part. Dans l'ensemble, les réponses que nous avons reçues brossent un tableau plutôt réjouissant. La collaboration interne au sein des sections et l'estime témoignée par le ou la supérieur-e direct-e se sont démarquées par des évaluations très majoritairement positives. En revanche, la communication au sein de l'office fédéral et la collaboration entre les différentes sections ont fait l'objet de critiques.

La direction a pris connaissance des résultats anonymisés. Concernant la communication, elle a expliqué qu'elle était consciente de cette problématique et qu'elle était en train d'examiner une forme de communication plus proactive.

### Changement de locaux

La direction nous a assuré vouloir tenir compte le mieux possible des intérêts de ses collaboratrices et collaborateurs, raison pour laquelle elle s'efforce de faire en sorte que les informations parviennent à tous les employé-e-s de manière égale. Plusieurs « Chance-Agents » ont également été mis en place dans ce but. À l'heure actuelle, le principal défi réside dans la collaboration avec l'OFCL.

### Changement de pratique concernant les aides financières pour la garde des enfants


En milieu d'année, l'OFEV a modifié sa pratique en ce qui concerne le versement des aides financières pour la garde des enfants. Celles-ci ne sont désormais plus versées mensuellement, mais semestriellement, ce qui pourrait entraîner des difficultés financières pour certaines personnes. La responsable des ressources humaines nous a assuré que le service était prêt à convenir de modalités de paiement particulières pour les personnes qui se trouvent en difficulté. Les collaboratrices et collaborateurs concernés peuvent s'adresser aux ressources humaines.

Dans l'optique d'un partenariat social dynamique, nous avons convenu avec la direction de l'OFEV de nous réunir chaque année dans le cadre d'une rencontre institutionnelle. Au besoin, d'autres séances peuvent être convoquées à tout moment.



### Gagnez 100 francs !

Vous pouvez convaincre un-e ou plusieurs de vos collègues d'adhérer à l'APC. **Pour chaque nouvelle adhésion, vous recevrez une prime de 100 francs.** Votre collègue bénéficiera de **trois mois de cotisation gratuits.**

Ajoutez le code  dans le formulaire d'adhésion.